© Drogues Info Service - 31 mai 2025

Vos questions / nos réponses

Taux de thc

Par Profil supprimé Postée le 18/04/2020 18:47

> Bonjour suite a un retrait de permis jai realise une analyse de sang pour le thc. Mon taux est de 0,5ng/ml. Ayant arreter depuis deux mois est-ce normal? Et ce taux est il bon pour pouvoir recuperer mon permis ou faut il etre a 0?

Mise en ligne le 22/04/2020

Bonjour,

Il semble que, même infime, le résultat de votre analyse de sang indique encore une présence de THC. Cela pourrait en effet théoriquement amener la commission médicale devant émettre un avis quant à la restitution de votre permis de conduire à se montrer défavorable dans la mesure où il n'existe pas de seuil au dessous duquel la présence de THC soit autorisée dans le sang. En revanche dans la pratique, vous comprendrez que nous ne pourrons vous dire ce que cette commission rendra comme avis.

Par ailleurs et comme vous le questionnez, il peut paraitre étrange en effet qu'en ayant cessé de fumer depuis deux mois votre analyse soit encore positive. Les informations dont nous disposons font état de possible positivité dans le sang jusqu'à un mois après l'arrêt des consommations en cas d'usage « intensif et quotidien ».

Sans plus d'éléments, nous ne saurons vous éclairer sur cette présence de THC. Parmi les hypothèses plausibles, peut-être avez-vous été en contact avec des consommateurs et ainsi inhalé passivement de la fumée, peut-être avez vous utilisé du cannabidiol contenant ne serait-ce qu'un peu de THC pour vous aider à arrêter...

Quoi qu'il en soit, si vous avez besoin de revenir vers nous avec plus de détails n'hésitez pas bien entendu. Nous sommes joignables tous les jours de 8h à 2h au 0 800 23 13 13 (appel anonyme et gratuit) ainsi que par Chat de 14h à minuit.

Cordialement.